

RCS : QUIMPER
Code greffe : 2903

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de QUIMPER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00111
Numéro SIREN : 520 337 460
Nom ou dénomination : SAS AUTRET

Ce dépôt a été enregistré le 15/11/2019 sous le numéro de dépôt 5282

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
15 NOV. 2019
29000 QUIMPER

SAS AUTRET

SAS au Capital de **8000 Euros**

Siège Social :
Le Bois Botlan
29530 Landeleau

R.C.S. 520 337 460

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DECISIONS

DES ASSOCIES du 27/09/2019

L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF
Le 27 septembre à dix-huit heures,
Au siège social,

Le soussigné, Autret Yves, Président de la SAS AUTRET capital de huit mille euros (8000) divisé en huit cent (800) actions de dix euros (10) chacune de valeur nominale, dont le siège est à LANDELEAU (29) – Le Bois Botlan, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2019 ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Monsieur Autret Yves et Madame Autret Raymonde déclarent qu'ils détiennent la totalité des actions.

IL statue sur l'Ordre du Jour suivant :

- Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31/03/2019
- Approbation des comptes clos le 31/03/2019,
- Affectation des résultats,

Monsieur Autret Yves dépose sur le bureau :

- Le rapport de gestion et le rapport spécial sur les conventions relevant des articles 225-38 du nouveau code de commerce.
- Le texte des résolutions proposées.
- Le bilan, le compte de résultat et l'annexe.

Monsieur Autret Yves, président, met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION :

Les associés, après avoir pris connaissance du rapport de gestion, approuvent le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31/03/2019 tels qu'ils sont présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE

12 NOV. 2018

5000 QUIMPER

Les associés décident d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à 4 033 Euros de la manière suivante:

Au compte « Autres réserves » pour 4 033Euros
Le solde du compte est de 13 761€

Conformément à la loi, Les associés constatent qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

Les associés approuvent le rapport de gestion sur l'exercice clos le 31/03/2019 et donne au président quitus de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :

Les associés, après avoir entendu le rapport de la gérance sur les opérations visées aux articles 225-38 du nouveau code de commerce et statuant sur ce rapport, rappellent les opérations qui y sont énoncées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION :

Tous pouvoirs sont donnés au président ou au porteur des présentes certifiées conformes à l'effet d'effectuer toutes formalités requises par la loi et les règlements.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'Ordre du Jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à dix neuf heures.

Et de tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le président.

Autret Yves



SAS AUTRET

SAS au Capital de **8000 Euros**

Siège Social :
Le Bois Botlan
29530 Landeleau

R.C.S. 520 337 460

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DECISIONS

DES ASSOCIES du 27/09/2019

RESOLUTION D'AFFECTION DU RESULTAT

DEUXIEME RESOLUTION :

Les associés décident d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à 4 033 Euros de la manière suivante:

Au compte « Autres réserves » pour	4 033Euros
Le solde du compte est de 13 761€	

Conformément à la loi, Les associés constatent qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Autret Yves





N° 15948*01

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du code général des impôts)

1

BILAN - SIMPLIFIÉ



Désignation de l'entreprise SAS AUTRET				Néant <input type="checkbox"/> *				
Adresse de l'entreprise LE BOIS BOTLAN				29530 LANDELEAU				
SIRET 52033746000015								
Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 Durée de l'exercice précédent * 12								
				Exercice N clos le 31/03/2019				
ACTIF								
				Brut 1				
				Amortissements-Provisions 2				
				Net 3				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012			
		Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *		028	84 378	030	34 393	49 985	
	Immobilisations financières * (1)		040		042			
	Total I (5)		044	84 378	048	34 393	49 985	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052		
		Marchandises *		060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070			
			Autres* (3)	072	682	074		682
	Valeurs mobilières de placement		080		082			
	Disponibilités		084	6 931	086		6 931	
	Charges constatées d'avance*		092	687	094		687	
Total II		096	8 300	098		8 300		
Total général (I + II)				110	92 678	112	34 393	58 285
PASSIF								
				Exercice N NET 1				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120			8 000		
	Ecart de réévaluation		124					
	Réserve légale		126					
	Réserves réglementées *		130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)		132			9 728		
	Report à nouveau		134					
	Résultat de l'exercice		136			4 033		
	Provisions réglementées		140			14 171		
Total I		142			35 932			
Provisions pour risques et charges		Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			9 741		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164					
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166			356		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 11 407)		172			12 256		
	Produits constatés d'avance		174					
Total III		176			22 353			
Total général (I + II + III)				180		58 285		
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184			

* Les explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.



Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SAS AUTRET		Néant <input type="checkbox"/>		
A- RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR 018 <input type="checkbox"/>		Exercice clos le 31/03/2019		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209	210	
	Production vendue	biens	dont export et livraisons intracomunitaires	215	214	
		services *		217	218	
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222
	Production immobilisée*					224
	Subventions d'exploitation reçues					226
	Autres produits					230
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234
	Variation de stocks (marchandises)*					236
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)					242
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 309)					244
	Rémunérations du personnel*					250
	Charges sociales (cf. renvoi 330)					252
	Dotations aux amortissements*					254
	Dotations aux provisions					256
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262
cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260				
Total des charges d'exploitation (II)					264	
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	
Produits financiers (III)	280	Charges financières (V)			294	
Produits exceptionnels					290	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 noties)	347			300	
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348				
Impôt sur les bénéfices* (VII)					306	
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)					310	
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	314	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	712	
	Divers* dont intérêts excédentaires des epies-cis d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
	Déductions	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU - TE (44. noties et octies A)	987	342
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981	JEI (44. sexies A)	989		
ZRD (44 tiercesies)		127	ZRR (44. quinquiesies)	138		
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undéciesies)	990		
ZFA (44 quaterdecies)		345	Investissements outre-mer	344		
Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)				992		
Créance due au report en arrière du déficit				346	350	
Droit divers			655			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	
				4 745	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)			356		
	Déficits antérieurs reportables : *	dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	
				4 745	372	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.